

Avis de recrutement

La Ville de Saint-Ghislain procédera prochainement à la constitution d'une réserve de recrutement de préposé(e)s à la surveillance dans les différentes écoles fondamentales de l'entité.

Objet de la mission

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, du service Education et du Directeur Général, le/la préposé(e) à la surveillance assure l'accueil et l'encadrement de manière stimulante et épanouissante des enfants de 2,5 ans à 12 ans en dehors des heures de cours : le matin avant les cours, le midi pendant le repas et le soir après les cours.

Tâches principales¹

- Veiller à la sécurité des enfants (en garderie, en classe, dans la cour de récréation) par une surveillance active et participative dès l'arrivée du 1^{er} enfant jusqu'au départ du dernier ;
- Faire respecter les règles élémentaires d'hygiène, de politesse et de convivialité ;
- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi ;
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent ;
- Favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble ;
- Préserver l'intimité de l'enfant en s'abstenant de poser des questions indiscrètes en ce qui concerne la situation familiale et personnelle ;
- Gérer les situations conflictuelles de manière constructive et appropriée ;
- Contacter les personnes adéquates en cas de problèmes ou de difficultés (hiérarchie, services de l'administration) ;

¹ Liste non-exhaustive

- Appliquer et faire respecter les mesures prises par la hiérarchie ;
- Utiliser le matériel éducatif ainsi que les locaux « en bon père de famille » et veiller au respect de ceux-ci par les enfants ;
- Participer aux formations organisées dans le cadre de la fonction

Votre profil

- Avoir un intérêt pour le travail avec des enfants ;
- Présentation correcte ;
- Ponctualité ;
- Sens des responsabilités ;
- Une formation ou expérience dans le domaine constitue un atout

Compétences


- Communiquer aisément, poliment et respectueusement avec tous les intervenants (élèves, parents, collègues, hiérarchie...);
- Faire preuve de réserve et de discrétion ;
- Animer des groupes d'enfants (créativité) ;
- Faire preuve de réactivité

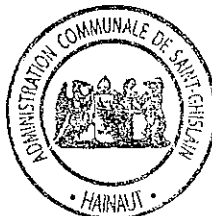
Type de contrat


- Contrat de travail à durée déterminée jusque fin juin
- 6.40 € /heure à 100% (minimum garanti)
- Rémunération basée sur un état mensuel de prestations
- Chèque repas au prorata des prestations

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service du Personnel/GRH (Mme OZKARA - 065/76 19 55).

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'un extrait de casier judiciaire Modèle 2, doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre, et doivent obligatoirement être transmises par lettre recommandée (date de la poste faisant foi) pour le 25 janvier 2019 au plus tard.


Le Directeur général,
B. ANSCIAUX




Le Bourgmestre,
D. OLIVIER